

ASSOCIATION DES POPULATIONS DES MONTAGNES DU MONDE

**3èmes Rencontres Mondiales des Populations de Montagne
25 septembre-3 octobre 2010, Oloron Sainte-Marie (Pyrénées Françaises)**

DES MONTAGNES VIVANTES !

**LES REPONSES DES MONTAGNARDS AUX CRISES CONTEMPORAINES
DES CULTURES ET DES ECONOMIES**

- **PRESENTATION DES 3EMES RENCONTRES MONDIALES (PYRENEES) ----- 2**
- **PROGRAMME----- 4**

- **ANNEXES : ----- 6**
- **Les grandes dates de l'APMM ----- 7**
- **La Charte des Populations des Montagnes du Monde ----- 9**
- **Le réseau APMM dans le monde----- 12**

CONTACT : Claudine STANISLAS, Directeur (c.stanislas@apmm-wmpa.org)

APMM 50, boulevard Malesherbes 75008 Paris - France

Tel. : +331.42.93.86.60. – Fax : +331.45.22.28.18.

Web : www.mountainpeople.org

N° SIREN : 439 129 511 00010 – Code APE : 9499Z

ONG BENEFICIAINT DU STATUT CONSULTATIF AUPRES DE L'UNESCO ET DU CONSEIL DE L'EUROPE

PRESENTATION DES 3EMES RENCONTRES

DES MONTAGNES VIVANTES !

**LES REPOSES DES MONTAGNARDS AUX CRISES CONTEMPORAINES
DES CULTURES ET DES ECONOMIES**

La montagne fait toujours rêver l'humanité mais elle est impitoyable pour nous les montagnards qui y vivons.

À la dureté des conditions matérielles, s'ajoute le sentiment d'être rejetés de la modernité, de ne plus compter pour la société.

Le plus grand défi à venir pour les montagnards du monde est de reconquérir sans cesse leur dignité et leurs droits pour vivre dans leurs territoires.

Alors que l'altitude, la pente et l'enclavement rendent tout plus cher, le droit de se nourrir, la capacité de produire, la nécessité de se soigner et de s'instruire, la lutte s'est engagée pour faire admettre au système global qu'aucun territoire et aucune culture ne sont inutiles à l'ensemble humain. Une lutte pacifique qui s'enracine dans le rejet de la folie d'un monde sans haut ni bas, qui veut tout réduire à l'aune du profit.

C'est cette histoire que l'Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM) a voulu raconter depuis sa genèse en 2000. C'est cette ambition qu'elle a inscrite dans la Charte des Populations de Montagne du Monde. C'est le destin de ces résistants que l'APMM veut aujourd'hui porter au regard du monde pour le rendre meilleur certes mais aussi pour lui signifier qu'une montagne en cache toujours une autre dans sa marche aveugle vers un progrès sans limites autant qu'illusoire.

L'APMM a conçu cet événement mondial comme une rencontre de trois itinéraires: être, avoir et pouvoir. L'un sans l'autre, ils conduisent à l'isolement, au dénuement, à l'impuissance. Ensemble ils rendent possible des montagnes humaines, un horizon dont les hommes des plaines ont besoin pour construire leur propre avenir.

HERITAGE ET TRANSMISSION

Vivre en montagne, c'est d'abord apprendre. Apprendre des aînés bien sûr, apprendre des autres aussi, apprendre de soi enfin. La montagne est le lieu de rencontre par excellence des forces spirituelles et des énergies de la nature. Cette chaîne spirituelle et humaine nouée au contact du sublime et de la peur a forgé les langues et les cultures de bien des peuples et civilisations. Elle a creusé des chemins qui ne se sont pas effacés avec le temps. Les peuples que l'on dit originaires ou qui s'y sont fixés en ont conservé la trace et nous les suivrons au travers de leurs savoirs.

Cet itinéraire nous conduira à ce qui construit l'identité montagnarde, le territoire qui résonne dans leurs langues, leurs chants, leur vision du monde et qui nous enseigne de rester fidèles à la terre.

PRODUCTION, SAVOIR-FAIRE ECHANGE

La montagne est une source généreuse mais pas inépuisable d'eau potable et d'air respirable, de biodiversité et de matières premières. Les montagnards ont été longtemps les seuls responsables de la pérennité de ces richesses, les utilisant avec prudence dans leurs échanges avec la plaine. Ne pouvant rivaliser avec les civilisations horizontales mécanisées et la standardisation des modes de production, ils ont perdu peu à peu le bénéfice de la valeur ajoutée puis celui de la maîtrise de leur environnement. Aujourd'hui ils subissent dans bien des cas la domination du modèle d'une économie à court terme et d'une écologie dirigée par les citadins : des multinationales pillent et marchandisent les richesses de leurs sols (forêts, minerais, hydrocarbures, eau). Dans le même temps et de façon si contradictoire, leurs territoires sont mis sous tutelle institutionnelle au profit des politiques de conservation d'une nature sans hommes : alibi dérisoire pour le saccage incontrôlé des autres régions du monde.

Cet itinéraire nous conduira à travers les massifs vers la lutte pour la reconnaissance d'un savoir-faire des montagnards : celui de la montagne nourricière, qui a su utiliser la verticalité pour créer et maintenir une grande diversité de plantes, de produits et de services. Aujourd'hui avec l'expérience des labels, la gestion concertée de la biodiversité, la transformation artisanale ou industrielle de ressources locales, le partage des richesses naturelles, le tourisme responsable... la montagne voit renaître en son sein des territoires de projet qui, sous les termes de la modernité, inventent une nouvelle vision de l'échange dans laquelle le territoire, la culture et le produit sont indissociablement liés.

LA RECONQUETE D'UNE JUSTE REPRESENTATIVITE

Même libres, les montagnards ont vécu une colonisation qui n'a jamais dit son nom. Lieux de refuge, de contrebande et de résistance, les pouvoirs centraux n'ont eu de cesse de les soumettre à la règle commune. Au-delà des aspirations légitimes et historiques à l'autonomie, l'enjeu est de construire les structures et les outils institutionnels pour réunifier les montagnes, les campagnes et les villes autour d'un destin commun qui respecte leurs spécificités respectives.

Ce dernier itinéraire nous amènera à la formulation collective d'une plateforme de propositions et d'actions qui s'appuiera sur les expériences et combats des communautés, élus, ONG et que nous traduirons dans la résolution « Territoire et Ressources en Montagne ». Elle nous servira à convaincre les autorités nationales, régionales, internationales de faire confiance aux capacités de gestion des montagnards et de mettre en place les politiques correspondantes, afin qu'ils puissent vivre et bénéficier des richesses de leur territoire au même titre que les autres composantes de la société nationale.

Organisées dans les Pyrénées françaises, à Oloron Sainte-Marie, dont l'histoire et la vie des habitants des trois vallées d'Ossau, d'Aspe et de Barétous sont emblématiques des valeurs que porte l'APMM, les 3ème Rencontres permettront ainsi d'actualiser le projet politique de l'Association.

PROGRAMME PROVISOIRE

ACCUEIL ET OUVERTURE	
SAMEDI 25 SEPT 2010	<ul style="list-style-type: none"> ■ Arrivée et installation des participants. ■ SOIREE : ouverture Officielle par Bernard Uthurry, Maire d'Oloron & Jean Lassalle, Président de l'APMM.
DECOUVERTE DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DU HAUT-BEARN AVEC SES ACTEURS PREPARATION DES ATELIERS ET DEBATS	
DIMANCHE 26 SEPT 2010	<ul style="list-style-type: none"> ■ Marche à Laruns/Artouste. Repas & présentation des participants. Visites & restitutions par groupe.
LUNDI 27 & MARDI 28 SEPTEMBRE 2010	<ul style="list-style-type: none"> ■ Visites de terrain dans les 3 vallées/base de référence commune pour le partage des expériences internationales : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les activités agro-sylvo-pastorales : élevage, fromage, forêts, ▪ l'exploitation des richesses naturelles : ressources hydroélectricité, mines, neige, etc. ▪ la diversification des activités : tourisme et nouveaux services ▪ l'organisation des territoires : les institutions de leur gestion, de la commune à l'État ; politiques de la montagne et de la nature. ▪ Culture, patrimoine et développement. ▪ Territoire local et enjeux globaux du national au mondial. ■ Animation et débats <i>in situ</i> avec les acteurs en petits groupes et restitution. <p>SOIREE du 28 : Expériences de gestion des territoires andins en référence à celle du Haut-Béarn, vidéos présentées par l'auteure : Chloé Jacquemoud.</p>
LE TERRITOIRE ET SES RESSOURCES : POUR UNE GESTION AU BENEFICE DES POPULATIONS (Ateliers en parallèle / Plénières à la salle Jéliote)	
MERCREDI 29 SEPT 2010	<ul style="list-style-type: none"> ■ LA RECONQUETE D'UNE JUSTE REPRESENTATIVITE (Identités et cultures, richesses naturelles et gouvernements des territoires) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vécu des visites dans le Haut-Béarn et enseignements. ▪ Contributions des différents Massifs du Monde ▪ Débats et tables rondes ▪ Synthèse <p>SOIREE : festive et culturelle : chants, danses, contes du Béarn et des Montagnes du Monde.</p>
JEUDI 30 SEPT 2010	<ul style="list-style-type: none"> ■ PRODUCTION ET SAVOIR-FAIRE (Innovations et mise en valeur des productions, savoir-faire et patrimoine de la montagne) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vécu des visites dans le Haut-Béarn et enseignements. ▪ Contributions des différents Massifs du Monde ▪ Débats et tables rondes ▪ Synthèse <p>SOIREE : Oloron Sainte-Marie, ville de montagne</p>
LE PROJET APMM ET SES PERSPECTIVES	
VENDREDI 1^{ER} OCT 2010	<ol style="list-style-type: none"> 1. Interventions et propositions des partenaires et des institutions concernés par le devenir des territoires de montagne 2. 2^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Populations des Montagnes du Monde <ul style="list-style-type: none"> ○ Modalités de représentation, de fonctionnement et d'action dans les différents massifs. ○ Décisions statutaires. Election du bureau plénier de l'APMM. Election du Président de l'APMM. 3. Adoption du projet de Résolution « Territoires et Ressources en Montagne » 4. Déclaration d'Oloron <p>SOIREE : Clôture officielle de la 3^o Rencontre à Oloron Sainte-Marie</p>
SAMEDI 2 OCT 2010	Journée festive de clôture à la Foire aux fromages de Laruns , grand rendez-vous annuel des bergers du Haut-Béarn à la descente d'estive.
DIMANCHE 3 OCT. 2010	Retour des participants

Pendant toute la durée de la rencontre à l'espace Lauhere : Animations, expositions associant les habitants

ANNEXES

**LES GRANDES DATES DE L'APMM AU NIVEAU INTERNATIONAL
LA DECLARATION DE QUITO
L'APMM DANS LE MONDE**

LES GRANDES DATES DE L'APMM AU NIVEAU INTERNATIONAL

DOCUMENTS ET DECLARATIONS DISPONIBLES SUR
WWW.MOUNTAINPEOPLE.ORG

- Du 5 au 9 juin 2000 : **Forum Mondial de la Montagne Paris-Chambéry** (Assemblée Nationale et Unesco) : 855 participants de 70 pays (dont plus de 500 européens, 50 d'Amérique latine, 60 d'Afrique et Madagascar, 63 d'Asie centrale et orientale, 9 d'Amérique du nord)
Adoption d'une déclaration finale et adoption d'un projet de charte des populations de montagne
- 10 avril 2001 : **Assemblée constitutive de l'APMM** : une association constituée en 3 collèges, en faveur de la cause des populations des montagnes du monde, à l'initiative de trois associations d'élus de la montagne de l'Europe (Anem, AEM, Uncem)* et de représentants de territoires de montagne d'une cinquantaine de pays auxquels se sont associés des ONG et des chercheurs.
Un objectif prioritaire : une meilleure maîtrise de leur destin et de leurs choix de développement par les populations de montagne
- Du 15 au 19 Avril 2002 : **Rencontre régionale himalayenne des populations de montagne de Yuksam au Sikkim (Inde)** (135 participants du Bangladesh, de l'Inde, du Népal) sur le thème « la gestion par les communautés locales de leur propre territoire » ; **décision de créer des branches nationales et régionales de l'APMM dans l'Himalaya.**
- Août 2002 : **Rencontre régionale andine des populations de montagne - Achocalla (Bolivie)** thèmes prioritaires et **déclarations d'Achocalla sur la coca, l'eau, le refus des accords de libre-échange.**
- 17 au 19 novembre 2002 : **2ème rencontre des populations des montagnes du monde et 1ère Assemblée générale de l'APMM - Quito (Equateur)** (40 pays et 400 participants) : constitution d'un bureau international de plus de 40 personnes ; **adoption de la charte des populations des montagnes du monde.**
- 31 Août au 5 septembre 2003 : **Bureau International à Ispoure - Pays basque - France et séminaire international sur « l'agriculture de Montagne et la mondialisation »** (Délégations présentes : Cameroun, Bolivie, Colombie, Pérou, Brésil, Equateur, Népal, Inde, Japon, Kirghizstan, Chine, Ouzbékistan, Espagne, France, Italie, Suisse, Géorgie, Roumanie, Pologne) : **adoption des statuts de l'Association.**
- 3 et 4 décembre 2004 : **Bureau international à Turin - Région Piémont - Italie** et sessions thématiques sur « produits de montagne et labellisation » et « autonomie locale et Montagne » en Europe décision d'organisation d'une conférence intergouvernementale de la montagne. (85 participants : Cameroun, Madagascar, Maroc, Ouganda, Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Inde, Kirghizstan, Népal, France, Italie, Portugal, Roumanie, Suisse)
- Du 11 au 15 Avril 2005 : **Séminaire thématique à Tripuradevi (Inde) dans l'Etat d'Uttar** « la commercialisation des produits de montagne et la spécification de leur origine » (30 participants indiens et népalais). **Décision prise de créer des APMM dans chaque Etat indien de l'Himalaya.**
- Mai 2005 : Bureau exécutif de l'APMM - Martigny - Suisse
- Septembre 2005 : Rencontre régionale andine CONAMAQ-VSF-CICDA-APMM à La Paz (Bolivie) : "Territoires, autonomies indiennes et Etat". **Déclaration de La Paz des peuples de montagne des Andes.**
- 7-10 septembre 2006 : **Rencontre régionale andine des populations de montagne à Cusco -Pérou** : (57 participants dont 51 de la région andine Bolivie, Chili, Colombie, Equateur, Pérou) – **Déclarations de Cusco.**
- 8-10 mars 2006 : **Rencontre thématique à Shillong dans l'Etat du Maghalaya (Nord- Est de l'Inde)** (30 participants du Nord-Est indien) sur le thème « les productions et services durables et équitables issus des cultures locales ».

* Anem : association nationale des élus de la montagne (France) ; Aem : association européenne des élus de la montagne ; Uncem (Italie)

- Mai 2006 : **Rencontre thématique à Tripuradevi dans l'Etat de l'Uttar Anchal (Inde)** (participants du Nord-Ouest indien) sur le thème de « la gestion de l'eau et des rivières, et des équipements en énergie renouvelable »
- 11-15 octobre 2006 : **Rencontre régionale himalayenne des populations de montagne à Sairopa, Himachal Pradesh en Inde** (participation : Népal, Inde, Arunachal Pradesh, Assam, Delhi, Himachal Pradesh, Manipur, Meghalaya, Sikkim, Uttar Anchal). **Déclaration de Sairopa**
- 16-17 octobre 2006 : **Rencontre régionale des populations de montagne d'Afrique australe à Maseru au Lesotho** (42 personnes dont 39 des République d'Afrique du Sud, Lesotho, Malawi, Zimbabwe).
- 7-10 novembre 2006 : **Rencontre régionale des populations de montagne d'Afrique du Nord à Nador au Maroc** (participation : Algérie, Maroc, Libye, Niger, Mali, Espagne/Canaries). **Adoption de la déclaration de Nador.**
- 13-15 novembre 2006 : **Rencontre régionale des populations de montagne d'Afrique orientale à Moshi, Kilimandjaro, en Tanzanie** (participation : Tanzanie, Kenya, Ouganda, Zambie et Zimbabwe). **Adoption de la déclaration du Kilimandjaro.**
- 27-29 novembre 2006 : **Rencontre régionale des populations de montagne Afrique de l'Ouest et du Centre à Bafoussam au Cameroun** (participation : Cameroun, République Démocratique du Congo, République du Congo, Gabon, Burundi, République centrafricaine)
- 14 avril 2007, Ifrane (Maroc) : **Rencontre Internationale** sur le thème « **Les politiques publiques face aux singularités des espaces montagnards, leçons d'expériences : France, Maroc** »
- 20 octobre 2007, Meknès (Atlas Marocain), **Assemblée Générale Constitutive de l'APMM-MAROC**
- 4-7 Octobre 2007, Turin, Bruxelles : **Atelier montagne Chine-Europe dans le cadre du 2ème Forum Chine-Europe**
- Janvier-Mars 2008 : **Rencontres locales en Inde et au Népal et rencontre régionale à Katmandu** sur le **projet de centre himalayen**
- 29 au 31 janvier 2009 : **Forum Mondial des Producteurs de Cultures Déclarées Illicites** à Barcelone – Espagne, co-organisé avec le CERAI. **Déclaration finale politique.**
- Août 2009-juillet 2010 : **Rencontres préparatoires** à la 3^{ème} Rencontre Mondiale (Pyrénées, Chine, Maroc, Colombie, Bolivie) et **Forum Internet intermassif.**
- 25 septembre-3 octobre 2010 : **3èmes Rencontres Mondiales des Populations de Montagne** (Oloron Sainte-Marie, Pyrénées françaises)

DECLARATION DE QUITO

CHARTRE DES POPULATIONS DES MONTAGNES DU MONDE (4 SEPTEMBRE 2003)

Les représentants des territoires de montagne de quarante pays réunis le 20 septembre 2002 à Quito (Equateur), tenant compte des déclarations issues des réunions préparatoires de Achocalla (22-25 août 2002, Bolivie) et Yuksam (15-19 avril 2002, Inde), ont adopté les grandes lignes de la déclaration suivante. Le présent texte rédigé en conformité avec ces orientations a été largement diffusé pour recueillir les observations des collectivités et communautés de montagne. Au vu des résultats de cette consultation il a été adopté définitivement après modification le 4 septembre 2003 par le Bureau de l'APMM réuni à Ispoure (Pyrénées françaises).

1. Nous croyons en l'avenir de la montagne ! Quitter la montagne est un déchirement pour tous ses enfants. Parce qu'il requiert de nous force et patience, renoncement et sacrifices, énergie et courage, imagination et pugnacité, parce que nous avons appris à le respecter et à en défendre l'intégrité, notre attachement à ce territoire est fort. Parce qu'il nous offre, en retour, la beauté et la sérénité de ses paysages, parce qu'il nous conduit à la réflexion et au recueillement, parce qu'il nous met naturellement en harmonie avec la nature, ce territoire est source d'inspiration et d'élévation. Nous gardons et perpétons à travers lui le souvenir des générations qui nous ont précédés et qui ont façonné notre pays. Nous leur sommes reconnaissants de nous avoir transmis ce patrimoine et cette culture. **Nous avons le devoir de ne pas laisser ce territoire se dégrader, ce patrimoine se dilapider, cette culture se banaliser.** Nous ne sommes pas condamnés à l'abandon ou à l'exode. Notre territoire peut nourrir tous ses habitants et en accueillir de nouveaux. De réelles perspectives s'ouvrent à lui. La société contemporaine exprime de fortes attentes. Le progrès technique, s'il n'efface pas les handicaps, les tempère. L'agriculture, le pastoralisme, la foresterie, retrouvent une nouvelle vitalité en offrant de nouveaux produits et en exerçant de nouvelles fonctions. Notre artisanat et notre industrie montrent leur capacité à s'adapter au nouveau contexte économique. Nous disposons de ressources naturelles importantes, eau, énergie, minerais, espace, qui peuvent être mieux mises en valeur, économiquement et écologiquement, et leurs bénéfices mieux répartis. Le tourisme, maîtrisé, peut être le vecteur de flux financiers importants et partagés. Nos valeurs et nos savoirs locaux, la connaissance intime de notre territoire, demeurent des points d'appui exceptionnels pour progresser. Nous avons la volonté de faire de toutes ces potentialités une réalité : voilà pourquoi nous croyons en l'avenir de la montagne.

2. Nous revendiquons notre juste place dans la société. La montagne est différente. Elle ne doit pas être à part. La société ne doit pas exclure ses populations ni marginaliser son territoire. Elle ne doit pas non plus chercher à uniformiser ou assimiler en ignorant ses spécificités et particularités. Les populations de montagne doivent avoir accès aux mêmes droits sociaux et politiques et aux mêmes chances de développement. Nous savons que pour en arriver là, c'est un long chemin. Certains peuples de montagne l'ont parcouru, toujours avec beaucoup de difficultés : ils sont maintenant non seulement reconnus mais respectés. D'autres, trop nombreux, sont encore délaissés, rejetés, spoliés, méprisés, cantonnés. Certains sont riches mais asservis par un marché toujours plus exigeant. D'autres ont cru conquérir un statut dans l'assistance. D'autres enfin perpétuent eux-mêmes l'injustice en leur sein. **Les populations de montagne ne demandent pas l'égalité des situations mais l'équité qui vise à corriger de façon durable les handicaps et les injustices.** Elles ont conscience qu'elles doivent d'abord s'appliquer à elles-mêmes ce qu'elles demandent aux autres. Nous voulons construire une société qui dispense à tous ses habitants les services clés de tout progrès social, économique, politique : la formation et l'enseignement, le logement et la santé, la possibilité de communiquer et de se déplacer. Les populations de montagne ne veulent pas demeurer dans des situations d'inégalité qui portent atteinte à leur dignité. Elles ne veulent pas apparaître comme d'éternels quémandeurs alors qu'elles ne demandent que la justice et le droit. Elles veulent disposer de moyens d'expression et de représentation pour faire valoir l'une et l'autre avec force et démocratiquement.

3. Nous voulons élargir le champ des possibles pour la montagne. Notre territoire, longtemps dédaigné, intéresse de plus en plus nos contemporains. Pour les uns il constitue un espace de loisirs et de détente, pour d'autres un milieu voué à la conservation de la nature. La montagne n'est pas réductible à ces deux dimensions. Nous devons assurer au mieux ces deux fonctions, récréatives et environnementales, nécessaires à l'équilibre de la société, au maintien de la richesse naturelle, et à notre développement, mais nous ne devons pas nous y dissoudre. Nous ne voulons pas être seulement un territoire d'accueil, des gardiens de la nature ou une société de service. **Nous avons d'autres ambitions et d'autres atouts à faire valoir.** Nous voulons construire une société fondée sur la diversité de ses métiers et de ses composantes sociales et humaines, facteur de solidarité économique et d'enrichissement social. Nous voulons que les activités liées au sol, agriculture, pastoralisme, foresterie, qui font vivre la population, entretiennent l'espace et assurent le renouvellement des ressources naturelles, soient considérées comme d'intérêt général en montagne. Nous refusons de fonder la richesse de la montagne sur la vente de son patrimoine et l'affermage de son territoire. La richesse de la montagne doit naître de notre capacité à produire, sans dégrader notre capital, et à créer une réelle valeur ajoutée au plus grand bénéfice des montagnards et de la communauté nationale. Nous voulons également que notre jeunesse, en continuité avec les générations précédentes, puisse pérenniser la vitalité des territoires de montagne. Nous devons lui offrir d'autres alternatives que le départ et l'inviter à investir toute sa créativité dans un nouveau développement de la montagne, leur « pays ».

4. Nous voulons retrouver la maîtrise de notre développement. Nous avons le sentiment de peser de moins en moins sur le devenir de nos territoires. Les décisions stratégiques sont trop souvent prises par des entreprises extérieures qui décident sans nous de l'avenir de nos ressources. La gestion du territoire est captée par une administration qui veut en contrôler étroitement l'usage. Les intervenants extérieurs, institutions ou organisations, imposent trop souvent des modèles ou techniques de développement qui déstructurent nos sociétés locales. Nous subissons la pression de groupes divers et variés qui veulent décider, sans nous et souvent contre nous, de notre bonheur. La montagne tend ainsi à devenir un territoire subordonné, un territoire objet, dont le sort est réglé en dehors de ses habitants, des collectivités et communautés locales qui la constituent. Faute d'avoir suffisamment pris sur la réalité nous devenons impuissants à modifier le cours des événements, à maîtriser les forces économiques et sociales qui provoquent des ruptures brutales dans l'évolution de notre société. **Nous voulons mettre fin à cette situation : nous voulons à nouveau « habiter » notre pays.** Les populations de montagne doivent redevenir les véritables acteurs de leur destin. Elles doivent retrouver le pouvoir de gestion de leur territoire non sans se soumettre aux règles d'utilité publique qui doivent être élaborées démocratiquement et en concertation avec leurs représentants détenteurs d'une véritable expertise pratique. Nous voulons maîtriser l'exploitation de nos ressources naturelles et bénéficier pleinement de leurs retombées économiques. Nous voulons choisir nos propres voies de développement et de gestion de notre territoire, renouveler et équilibrer les rapports économiques et humains entre la montagne et les autres territoires auxquels leur avenir est lié. Nous voulons, grâce à une capacité renforcée de conception et de décision, mieux maîtriser les filières de nos produits. Nous souhaitons que les scientifiques et les experts, quelle que soit leur spécialité, travaillent à nos côtés. Aux niveaux supérieurs où se prennent les décisions stratégiques qui vont décider de notre avenir nous voulons être présents. Nous voulons à travers nos collectivités, nos organisations, être reconnus comme de véritables partenaires avec lesquels les décisions qui les concernent sont prises de façon contractuelle.

5. Nous voulons agir au travers de communautés fortes et unies. Individuellement nous pouvons faire beaucoup pour notre territoire, chacun dans notre domaine d'activité ou de responsabilité. La montagne a grand besoin de ces initiatives. Mais notre véritable capacité à faire progresser l'ensemble de la collectivité à laquelle nous appartenons ne peut être que l'effort conjugué de tous, l'action convergente des habitants, la mise en commun des ressources dans nos collectivités et communautés de montagne. A celles-ci de faire naître et d'incarner la volonté collective d'aller de l'avant. A nous tous de leur procurer les moyens concrets d'agir, juridiques, financiers, techniques, scientifiques, nécessaires pour gérer au mieux le territoire commun, assurer les services à la population, réaliser les équipements, mettre en valeur les ressources collectives, soutenir le développement de l'économie, maintenir la fécondité des cultures locales. Aux communautés de se mettre en position d'exercer ces missions par la coopération. **Notre engagement citoyen est tout autant la clé de la réussite collective.** Si la gestion doit être déléguée, elle doit être aussi vivifiée en amont par une participation étroite des citoyens et confortée en aval par une évaluation régulière. Il en va de la cohésion et de la capacité d'une collectivité à avancer et à faire progresser toutes ses composantes et notamment celles qui sont les plus défavorisées ou qui se tiennent en marge. Ayant mobilisé tous nos moyens et rempli nos propres obligations nous pouvons exiger de l'Etat qu'il remplisse celles de la collectivité nationale envers les communautés de montagne qui, avec des moyens réduits doivent affronter un environnement plus difficile. La première des obligations de l'Etat est la justice : à situations différentes, politiques différentes. La seconde est la liberté de gestion : à collectivité démocratique, autonomie de gestion.

6. Nous voulons nous organiser pour peser sur les décisions qui nous concernent. Le développement de la montagne est largement fonction des règles du jeu économique appliquées au niveau national ou retenues dans les accords internationaux. L'agriculture, les services, la forêt, l'industrie, le commerce, la culture même, sont fortement soumis aux mécanismes ainsi mis en œuvre. La montagne est particulièrement vulnérable, par bien des aspects, aux politiques libérales en raison de sa fragilité et de sa faible compétitivité. Elle est aussi très dépendante de l'intervention publique en raison de la faiblesse de ses moyens propres. **Aussi nous devons être présents partout où, du local à l'international, s'élaborent des décisions qui mettent en cause nos territoires.** Nos porte-parole seront d'autant plus entendus qu'ils seront représentatifs des populations de montagne. Ils seront d'autant plus convaincants qu'ils s'appuieront sur des études et des dossiers de haute qualité. Nous devons leur donner cette légitimité démocratique et cette capacité à négocier au nom d'organisations montagnardes représentatives et dotées de réels moyens d'action. L'existence et la force de ces organisations sont d'autant plus nécessaires aux montagnards qu'ils sont dans une situation de sous-représentation dans leur pays et qu'ils doivent lutter contre le mouvement naturel qui conduit à satisfaire d'abord les concentrations humaines plutôt que les territoires. Nous avons donc le devoir d'assurer partout une représentation des territoires de montagne pour obtenir des arbitrages favorables. Mais nous devons aussi savoir découvrir l'universel à travers nos problèmes particuliers et nous associer à ceux qui défendent des valeurs identiques.

7. Nous voulons construire une communauté des hommes et des femmes de la montagne. Nous estimons que la cause de la montagne peut réunir au sein d'un même mouvement les populations de montagne de tous les continents, du sud au nord et de l'est à l'ouest, car nous avons tous, malgré les différences de culture, de revenu, de conditions de vie, d'organisation sociale, un point commun : l'attachement à notre territoire de montagne, notre volonté de ne pas dissoudre la relation qui nous unit à lui, de continuer à y vivre et de veiller à sa pérennité. Nous nous considérons confrontés au même défi fondamental, celui d'un développement que nous voulons maîtrisé par nous et équitable, dans un contexte historique où les identités s'effacent devant un modèle culturel unique et où les plus faibles sont menacés de voir les retards et les disparités s'aggraver. **Nous devons nous unir pour répondre à ces défis en nous entraïdant et en mobilisant nos moyens au bénéfice de toute la collectivité montagnarde.** Nous voulons créer une communauté où les plus défavorisés seront les premiers défendus. Nous voulons que chacun prenne conscience, populations de montagne, nations, communauté internationale de ce que représente la montagne, ce qu'elle apporte à l'humanité en termes de produits, de services, d'environnement, de pratiques sociales, de gestion collective, de mode d'utilisation de l'espace, de valeurs, de cultures. Nous voulons assumer totalement nos responsabilités à l'égard de la communauté nationale comme de la communauté internationale. Les populations de montagne le feront d'autant mieux qu'elles seront organisées démocratiquement et maîtriseront le devenir de leur territoire.

Notre alliance doit permettre à des peuples très différents de se rencontrer sur un projet commun, celui qui leur tient le plus à cœur : prendre en mains le destin de leur pays. Ainsi pourrions-nous, à partir de nos communautés locales, constituer une véritable communauté de destin entre les montagnes du monde.

Afin d'assurer la réalisation des objectifs de cette Charte, à savoir :

- Ouvrir de nouvelles perspectives de progrès à la montagne,
- Conquérir de nouveaux droits sociaux et politiques,
- Elargir le champ du possible pour la montagne,
- Retrouver la maîtrise de notre développement,
- Renforcer la cohésion et l'autonomie des collectivités,
- Constituer des organisations montagnardes représentatives,
- Construire une communauté mondiale solidaire et soucieuse de l'égalité des sexes.

Nous prenons l'engagement :

D'œuvrer à la réalisation de ces objectifs dans notre domaine d'activité et de responsabilité, de les faire connaître et d'inciter les collectivités de montagne, organisations, associations et individus à y adhérer.

De promouvoir la création d'un mouvement des populations de montagne et à cet effet :

- de nous réunir dans chacun des pays dans une ou plusieurs associations des populations de montagne constituées en référence aux statuts de l'APMM par les communautés territoriales locales, les organisations qui participent à la gestion et au développement du territoire, les chercheurs et experts qui travaillent aux côtés des populations de montagne et tous ceux qui souhaitent s'engager individuellement au service de cette cause.
- de nouer des liens étroits entre ces associations au niveau des massifs ou des continents.
- de nous réunir dans l'Association des Populations des Montagnes du Monde.

De développer les échanges et rencontres entre les populations de montagne des différents territoires de montagne.

D'engager des actions de coopération entre populations de montagne au travers de ces associations ou d'autres organisations avec le concours des ONG partenaires.

De construire des alliances ou partenariats avec les mouvements ou organisations qui poursuivent des objectifs similaires et défendant les mêmes valeurs.

L'APMM DANS LE MONDE

Créée en 2001, l'APMM s'est **construite** entre 2002 et 2003 (Assemblée Constitutive à Quito en 2002 ; adoption de sa charte après une année de débat décisive pour déterminer « d'où l'on parle », qui on est, sur quelle base on se rassemble pour agir ; structuration de l'organisation : adoption des statuts et élection du premier bureau fin 2003 à Ispoure). Elle n'a cessé de se **consolider** depuis 2004 en renforçant et approfondissant son réseau. Dès 2005 elle ressent la nécessité de **donner une nouvelle dimension à son action** par la création d'une fondation internationale pour la montagne et l'organisation d'une conférence internationale sur la montagne. Ces projets l'ont fortement mobilisée entre 2005 et 2008 et se sont notamment traduits par de multiples actions de terrain et une campagne importante de promotion et de sensibilisation au niveau international qui lui ont permis de **féderer progressivement autour de son projet un important réseau de partenaires locaux qui ont contribué à son développement.**

■ AFRIQUE

- **GRET** : Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (<http://www.gret.org/>)
- **ESAFF** : East and Southern Africa Small-Scale Farmers Forum (mviwata@africaonline.co.tz)
- **MVIWATA** : Mtandao Wa Vikundi vYa Wakulima wa Tanzania (Tanzania Network of Farmers groups) - Botswana, Kenya, Lesotho, Malawi, Rwanda, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe - (mviwata@africaonline.co.tz)
- **PELUM** : Participatory Ecological Land Use Management Association - Botswana, Kenya, Lesotho, Malawi, Rwanda, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe - (<http://www.pelumrd.org/>)
- **CBF** : Coordination des Berbères de France (www.cbf.fr)
- **CMA** : Congrès Mondial Amazigh (<http://www.congres-mondial-amazigh.org>)
- **AMRASH** : Association Marocaine de recherche-action pour un développement social et humain durable
- **Mairies Conseils Cameroun** (<http://mondelocalcameroun.org/default.asp>)
- **Centre Tarik Ibn Ziad** (<http://www.centretarik.org.ma/>)
- **CCOD** : Conseil de Concertation des ONG de Développement du Congo (<http://ccodcongo.ifrance.com/index.html>)
- **Université des Montagnes du Cameroun** (<http://www.udesmontagnes.org/>)
- **CVUC** : Communes et Villes Unies du Cameroun (<http://www.cvuc-uccc.org/>)
- **UCCAO** : Union Centrale des sociétés coopératives agricoles de l'ouest camerounais (<http://www.uccao-cameroun.com/>)
- **CCI de NADOR, Maroc** (<http://www.ccisn.org/>)
- **UNIVERSITY OF LIMPOPO, Afrique du Sud** (<http://www.unorth.ac.za/>)
- **SACCOL** : Savings and Credit Cooperative League of South Africa (<http://www.saccol.org.za/>)
- **CRCE** : Centre for Rural Community Empowerment
- **Boseele Association of Northern District of Lesotho** (http://www.lecongo.org.ls/newsletters/Who_Forestry_Lesotho.php)
- **Machache Diary Farmers Association of Lesotho** (<http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-7059.html>)
- **Tsereoaane Berea**
- **MADF** : Machobane Agriculture Development Foundation (<http://www.grain.org/gd/fr/case-studies/cases/se-abstract-lesotho2-fr.cfm>)
- **NASFAM** : National smallholder Farmers' Association of Malawi (<http://www.nasfam.org/>)
- **BYDDM** : Bradford Youth Development Partnership (<http://www.bydp.co.uk/>)
- **Lepelle-Nkumpi Municipality of RSA** (<http://www.lepelle-nkumpi.gov.za/>)
- **NULC** : Nyahode Union Learning Centre (<http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-7066.html>)
- **Moteng Small Farmer Association of Lesotho**
- **GROW Lesotho** (<http://www.grow.org.ls>)
- **GTZ**, Coopération Allemande (<http://www.gtz.de/>)
- **RECOSAF** : Réseau des Compétences sans Frontières pour la promotion du tourisme responsable et du développement durable
- **IWGIA/ GITPA** : International Work Group for Indigenous Affairs/Groupe International de Travail pour le Peuples Autochtones (<http://www.iwgia.org/>)

■ ANDES

- **CONAMAQ** : Consejo Nacional de Ayllus y Markas del Qullasuyu (<http://conamaq.nativeweb.org/>)
- **CONACAMI PERU** : Confederacion Nacional de Comunidades Afectadas por la Minería (<http://www.conacami.org/>)
- **CONAIE** : Confederacion de Nacionalidades Indigenas del Ecuador (<http://www.conaie.org/>)
- **IEDECA** : Instituto de ecologia y desarrollo de las comunidades andinas d'Ecuador (<http://www.iedeca.org/>)
- **CAFOLIS** : Centro Andino para la Formación de Líderes Sociales (<http://www.cafolis.org>)
- **COFECAY** : Consejo de federaciones campesinas de los yungas de La Paz (<http://www.nodo50.org/cocabolivia/>)
- **CONSORCIO CAMAREN** : Sistema de capacitación en el manero de los recursos naturales renovables (<http://www.camaren.org/>)
- **CEDIME** : Centro de investigacion de los movimientos sociales del Ecuador (<http://www.cedime.org.ec/>)
- **CMEAL** : Centre de Management Europe-Amérique Latine (www.cmeal.org)
- **ECUARUNARI** : Confederación de los Pueblos de Nacionalidad Kichua del Ecuador (<http://www.ecuarunari.org/>)
- **COCA E SOBERANIA** (<http://www.cocasoberania.org/>)
- **CIOEC** : Coordinadora de Integración de Organizaciones Económicas Campesinas de Bolivia (<http://www.cioecbolivia.org/>)
- **INSTITUTO BOLIVIANO DE LA MONTANA** (<http://bolivian-mountains.org/>)
- **PROGRAMA NINA**, de fortalecimiento del movimiento campesino indígena originario y su participación en la vida política boliviana, creado por : UNITAS : Unión Nacional de Instituciones para el Trabajo de Acción Social / AIPE. Asociación

de Instituciones de Promoción y Educación / ACLO. Fundación Acción Cultural Loyola / CIPCA. Centro de Investigación y Promoción del Campesinado / IPTK. Instituto Politécnico Tomás Katari (<http://www.redunitas.org/nina/>)

- **COORDINADORA ANDINA DE PUEBLOS INDIGENAS** (<http://www.minkandina.org/>)
- **REMURPE** : Red de municipalidades Rurales del Perú (<http://www.remurpe.org.pe/>)
- **CCP** : Confederación campesina del Perú
- **CIP** : Centre International de la Pomme de Terre (Centro Internacional de la Papa : <http://www.cipotato.org/>)
- **CONDESAN** : Consorcio para el desarrollo sostenible de la ecoregión andina (<http://www.condesan.org/>)
- **FICI** : Federación Indígena y Campesino de Imbabura (<http://fici.nativeweb.org/>)
- **FENOCIN** : Organización campesina de Ecuador (<http://www.fenocin.org/>)
- **KAWSAY** : Centro de Culturas Originarias (<http://www.kawsay-unik.org/bo/>)
- **CESA** : Central Ecuatoriana de Servicios Agrícolas (<http://www.cesa.org.ec/>)
- **INTERJUNTAS** –Fédération d'organisations d'utilisateurs ruraux de l'eau
- **EMAPAR** : Empresa Municipal de Agua Potable y Alcantarillado de Riobamba
- **TERRA NUOVA** (<http://www.terranuova.org/>)
- Municipios de Quito, Riobamba, Cotacachi, Otavalo
- **Organización de los Pueblos Mapuche del Chile**
- **CONIVE** : Consejo Nacional Indio de Venezuela (<http://www.conive.org/>)
- **Misión GUAICAIPURO** (<http://www.misionesbolivarianas.gob.ve/misiones/mision-guaicaipuro.html>)
- **CONSORCIO CAMAREN** : Sistema de capacitación en el manejo de los recursos naturales renovables (<http://www.camaren.org/>)
- **SHAQUINAN**, Pastos (Quindicocha) : Asociación de Cabildos y/o Autoridades Tradicionales Indígenas del Nudo de los Pastos
- **AOPEB** : Asociación de organizaciones de productores ecológicos de Bolivia (<http://www.aopeb.org/>)
- **FEMCA** : Federación de Mujeres Campesinas de Anta (Quechua del Cusco)
- **FEDECH** : Fédération des Communautés Paysannes de Hunacavelica
- **ARPAC** : Asociación Regional de Productores Agropecuarios del Cusco
- **ENACO** : Empresa Nacional de la Coca
- **UQAA**
- **AMSAT** : Association de Municipalités de Santo Tomás
- **CEPROSI** : Centro de Salud y Promoción Integral
- **FEDCACYL** : FEDERACION PROVINCIAL DE CAMPESINOS DE QUILLABAMBA Y LARES
- **UNALM** : Universidad Nacional Agraria La Molina (<http://www.lamolina.edu.pe/portada/>)
- **ACIN** : Asociación de Cabildos Indígenas del Norte del Cauca (<http://www.nasaacin.net/>)
- **FUNDACION NUESTRA COLOMBIA**
- **ONIC** : Organización Nacional Indígena de Colombia (<http://www.onic.org.co/>)
- **SIPAE** : Sistema de Investigación sobre la Problemática Agraria del Ecuador (<http://www.ec.ird.fr/espanol/actividades/programas/sipae.html>)

■ ASIE :

- **MADERA** : Mission d'aide au développement des économies rurales d'Afghanistan (<http://www.madera-asso.org/>)
- **AVANI** (<http://www.avani-kumaon.org/>), info@avani-kumaon.org
- **FECOFUN** : Federation of community forestry users of Nepal (<http://www.fecofun.org/>)
- **SAPPROS** : Support activities for poor producers of Nepal (sappros@htp.com.np)
- **VHAM** : Voluntary Health Association of Meghalaya (frontier13@rediffmail.com)
- **ICIMOD** : International Centre for Integrated Mountain Development in Nepal (<http://www.icimod.org/>)
- **OXFAM International** : (<http://www.oxfam.org/fr/>)
- **CLAIR** : Council of Japanese Local Authorities for International Relations (<http://www.clairparis.org/>)
- **MOUNTAIN FORUM** (<http://www.mtnforum.org/>)
- **ECOSS** : Ecotourism Conservation Society of Sikkim (<http://www.ecossikkim.org/>)
- **SWRC** : Social Work and Research Center (<http://www.barefootcollege.org/>)
- **RILUM FOUNDATION FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT** : welfare of the marginalised section of the ethnic community in North East India and work on their sustainable livelihood issues. Its activities includes training in agriculture, horticulture, livestock and other allied trades for livelihood (rillum_foundation@yahoo.com)
- **RAWA** : Ribhoi Area Welfare Association
- **Bethani Society** (bethany@sancharnet.in)
- **CPD** : Center for People's Development (<http://www.cpdindia.org/>)
- **RVC** : Rural Volunteer Center
- **KCC** : Farmers Coordination Committee (Yuksam; Sikkim) c/o ECOSS
- **RCDC** : Regional Centre for Development Cooperation (<http://www.rcdcindia.org/>)
- **UNICEF** (<http://www.unicef.org/india/>)
- **FAO** (<http://www.fao.org/>)
- **PAHAR** : People's Association for Himalaya Area Research (<http://www.pahar.org/drupal/> ; giriga@sancharnet.in)
- **Govind Ballabh Pant Institute of Himalayan Environment and Development** (<http://qbpihed.nic.in/>)
- **REWA** : District of Madhya Pradesh (<http://rewa.nic.in/>)
- **PAF NEPAL** : Poverty Alleviation Fund (<http://www.pafnepal.org.np/>)
- **SECMOL** : Students' Educational and Cultural Movement of Ladakh (<http://www.secmol.org/>)
- **LEDEG** : Ladakh Ecological Development Group (<http://www.leddeg.org/>)
- **LEHO** : Ladakh Environment and Health Organisation ; Leh, Ladkash, Jammu & Kashmir, INDIA - Email: lehohleh@vsnl.net)
- **REDP** : Rural Energy Development Programm (redpktm@mos.com.np, redp@wlink.com.np, kiran@redp.wlink.com.np)
- **IHC** : Institute for Himalayan Conservation (ihc@mos.com.np)

- **NTNC** : National Trust for Nature Conservation ; Jawalakhel, Lalitpur; P. O. Box 3712, Kathmandu; Nepal; Tel. + 977 1 5526571; Fax. + 977 1 5526570
- **Himawanti (Himalayan Women Association)** : PO Box 12811, ; Kopundol, Lalitpur, Kathmandu; Nepal; ; 00 977- 1- 542717, 548231, 548219 ;
- **SAHARA** : Kalwari, teshil Banjar, Dist. Kullu, H.P., INDIA ; nqosahara@gmail.com
- **SMTA** : c/o St Pauls School, Vikas Nagar; Dehra Dun; Uttarakhand; 248 198; 91 - 135 - 23251266
- **Beej Bachao Andolan (Save the Seeds)** : Gram Jardhar, Nagni; Dist Tehri; Uttarakhand; India ; + 91 1376 2755221
- **Van Panchayat Sangharsh Morcha** ; c/o AVANI
- **Association des petits planteurs de thé du Bengal Occidental** : DLR Prerna, c/o RCDC, Hayden Hall Complex, 42 Ladenla Road, Darjeeling 734 101, West Bengal, India. Phone: + 91 354 2255894 ; www.darjeelingprerna.org
- **Association des Jeunes Lepcha** : Lepcha Youth Association
- **Organic Village** : Kathmandu Nepal ; Samirji@gmail.com
- **FONDATION FORD** (<http://www.ccisn.org/>)
- **GREAT HIMALAYAN PARK** (<http://www.ccisn.org/>)
- **CLAIR** : Centre Japonais des Collectivités Locales (<http://www.clairparis.org/>)
- **Fondation Aga Khan** (<http://www.akdn.org/>)

■ EUROPE

- **AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES** (www.avsf.org)
- **FPH** : Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (<http://www.fph.ch/>)
- **CERAI** : Centro de Estudios Rurales y de Agricultura Internacional (www.cerai.es)
- **RONGEAD** : Réseau d'ONG Européennes sur l'Agro-alimentaire, le Commerce, l'Environnement et le Développement (<http://www.rongead.org/>)
- **GERES** : Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarité (<http://geres.free.fr/>)
- **CTP** : Communauté de Travail des Pyrénées (www.ctp.org)
- **EUROMONTANA** : Association Européenne multisectorielle pour la coopération et le développement des territoires de montagne (<http://www.euromontana.org>)
- **ASSEMBLEE DES REGIONS D'EUROPE** (<http://www.a-e-r.org/fr/>)
- **TER-RES** : Territoires Responsables
- **Alliance Terre Citoyenne** (<http://www.terre-citoyenne.org/>)
- **GPMVR** : Groupement de la Population de Montagne du Valais Romand Suisse
- **SAB** : Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete/Groupement Suisse pour les régions de montagne (<http://www.sab.ch/>)
- **TNI** : Transnational Institute (<http://www.tni.org/>)
- **FDDM** : Fondation pour le développement durable des régions de montagne (<http://www.fddm.ch/>)
- **EURAC** : European Academy Bozen/Bolzano (<http://www.eurac.edu>)
- **DI.VA.PRA** : Dipartimento di Valorizzazione e Protezione delle Risorse Agroforestali della Università degli Studi di Torino (<http://www.divapra.unito.it/>)
- **IPHB** : Institution patrimoniale du Haut-Béarn (<http://iphb.free.fr/>)
- **FONDAZIONE COURMAYER MONT BLANC** : Centre International de Droit, Société et Economie (<http://www.fondazionecourmayeur.it>)
- **CIDAP** : Comité Interrégional pour le Développement et l'Aménagement des Pyrénées (<http://www.pyrenees-decouverte.com/>)
- **Comité Départemental du Tourisme Béarn-Pays-Basque** (<http://www.tourisme64.com/>)
- **SNMSF** : Syndicat National des Moniteurs du Ski Français (<http://www.snmsf.com/>)
- **SIPARC** : Syndicat Intercommunal pour la Protection et l'Aménagement du Canigou
- **Confédération Pyrénéenne du Tourisme** (<http://www.lespyrenees.net/fr/>)
- **GEOPIUM** : Geopolitics of illicit drugs in Asia (<http://www.pa-chouvvy.org/>)
- **FFNE** : Fonds Français pour la Nature et l'environnement (<http://www.ffne.asso.fr/>)
- **AGTER** : Association pour améliorer la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles (<http://www.agter.asso.fr/>)
- **TETRAKTYS** (<http://www.tetraktys-onq.com/>)
- **CUF** : Cités Unies France (<http://www.cites-unies-france.org>)
- **ALMEDIO** (<http://www.almedio.fr>)
- **Fédération des Alpes de l'Isère** (<http://icalpe.org.club.fr/amuntagnera/FAI/index.htm>)
- **Fairtrade Foundation** (<http://www.fairtrade.org.uk/>)
- **FMPCDI** : Foro Mundial de Productores de Cultivos Declarados Ilícitos (<http://fmpcdi.org/>)
- **FERT** : Organisation professionnelle agricole française de coopération pour le développement rural (<http://www.fert.fr/>)
- **UNADEL** : Union Nationale des Acteurs et des Structures du Développement Local (<http://www.unadel.asso.fr/>)
- **Sol et Civilisation** (<http://www.soletcivilisation.fr/>)
- **ACTED** : Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (<http://www.acted.org/>)
- **AMF** : Association des Maires de France (<http://www.amf.asso.fr/>)
- **ARF** : Assemblée des Régions de France (<http://www.arf.asso.fr/>)
- **ADF** : Assemblée des Départements de France (<http://www.departement.org/>)
- **ADELS** : Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (<http://www.adels.org/>)
- **FMPCDI** : Foro Mundial de Productores de Cultivos Declarados Ilícitos (<http://fmpcdi.org/>)
- **CHINA-EUROPA FORUM** (<http://www.china-europa-forum.net/>)
- **SUSTAINABLE FOOD LABORATORY** (<http://www.sustainablefoodlab.org/>)
- **AEM** : Association Européenne des Elus de Montagne (www.promonte-aem.net)
- **ANEM** : Association Nationale des Elus de Montagne (www.anem.org)
- **UNCCEM** : Union Nazionale Comuni comunita Enti Montani (www.uncem.it)
- **ALMEDIO** (<http://www.almedio.fr/>)

- **ELDORANDO** (<http://www.eldorando.com/>)
- **ALPI 365** (<http://www.alpi365.it/>)
- **Congrès national des Stations Vertes** (<http://www.stationverte.com/>)
- **ALBA-AFRODA** : ociatia Franco-Romana de Dezvoltare Agricola-Association Franco-roumaine pour le développement agricole (<http://www.afroda.ro/>)
- **Forum de Développement de Zones de Montagnes de la région de Korca** (Albanie)
- **ALPCITY** (<http://www.alpcity.it/>)
- **Principauté d'Andorre** (<http://www.andorre.net/>)
- **MIRVALT** : Mission interrégionale pour la valorisation des terroirs (<http://mirvalt.free.fr/>)
- **ADEPFO** : Association pour le Développement des Pyrénées par la Formation (<http://www.adepfo.asso.fr/>)
- **AFDI** : Agriculteurs Français et Développement International (<http://www.afdi-opa.org/>)
- **CIPRA** : Commission internationale pour la protection des Alpes (<http://www.cipra.org/fr/>)
- **Ville de GRENOBLE** (<http://www.grenoble.fr/>)
- **Ville de GAP** (<http://www.ville-gap.fr/>)
- **Conseil Général des Alpes Maritimes** (<http://www.cq06.fr/>)
- **Conseil Général du Rhône** (<http://www.rhone.fr/>)
- **REGION RHONE-ALPES** (<http://www.rhonealpes.fr/>)
- **REGIONE PIEMONTE** (<http://www.regione.piemonte.it/>)
- **Comunità Montana Antigorio Divedro Formazza** (<http://www.andifor.it/>)
- Commune de **Urdos** (<http://www.vallee-aspe.com/urdos/urdos.htm>)
- Commune de **Saint-Lary-Soulan** (<http://www.saintlary.com/>)
- Commune de **Saint-Pierre d'Allevard** (<http://www.mairie-saint-pierre-dallevard.fr/>)
- Commune de **Le Monetier Les Bains** (<http://www.monetier.com/>)
- Commune des **Houches** (<http://www.leshouches.fr/>)
- Commune de **La Salvetat** (<http://www.hautlanguedoc.fr/salvetat/>)
- Commune de **Aime** (<http://www.hautlanguedoc.fr/salvetat/>)
- Commune de **d'Echenevex** (<http://www.echenevex.fr/>)
- Commune de **Melagues** (<http://www.ccrougierdecamares.com/situ/melagues.htm>)
- Provincia di **Torino** (<http://www.provincia.torino.it/>)
- Commune de **La Bresse** (<http://www.labresse.net/>)
- **DDC** : Direction du Développement et de la Coopération Suisse (<http://www.ddc.admin.ch/>)
- **Ministère français de l'Agriculture** (<http://agriculture.gouv.fr/>)
- **Ministère français des Affaires Etrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>)
- **DIACT** : Délégation Interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des Territoires (<http://www.diact.gouv.fr/>)
- **Ministère français du Tourisme** (<http://www.tourisme.gouv.fr/>)
- **Commission Européenne** (<http://ec.europa.eu/>)
- **Assemblée Nationale française** (<http://www.assemblee-nationale.fr/>)
- **Sénat français** (<http://www.senat.fr/>)
- **Réseau des Ambassades de France**
- **Caisse des Dépôts et Consignations** (<http://www.caissedesdepots.fr/>)
- **Suez-Environnement** (<http://www.suez-environnement.com/>)
- **UNESCO** (<http://www.unesco.org/new/en/unesco/>)
- **CONSEIL DE L'EUROPE** (http://www.coe.int/t/Congress/default_fr.asp)
- **PARTENARIAT POUR LA MONTAGNE** (<http://www.partenariatmontagne.org/>)
- **FAO** : Food and Agriculture Organization of the United Nations (<http://www.fao.org>)